

A compléter et à envoyer à l'adresse [maivelo@agglo-larochelle.fr](mailto:maivelo@agglo-larochelle.fr)  
 au plus tard le 14 mars 2025.

## Les objectifs de Mai à Vélo

L'Agglomération de La Rochelle souhaite mettre en valeur des événements festifs et rassembleurs qui participent au changement de comportement mobilité via :

- La sensibilisation autour des bienfaits du vélo au quotidien (*santé, budget, temps, et environnement*) et la valorisation des initiatives existantes sur le territoire
- L'incitation à la (re)découverte du vélo sous toutes ses formes (*loisirs, domicile-travail, sports, vacances*)
- La dynamique locale d'une « culture vélo » qui pérennise les pratiques quotidiennes

Une attention particulière sera accordée aux initiatives qui incitent ou favorisent le passage à l'action vers un usage plus fréquent du vélo, pour contribuer au changement d'habitude de déplacement.

## Le soutien de l'Agglomération de La Rochelle

Dans la mesure où votre événement s'inscrit dans la démarche ci-dessus, vous pourrez bénéficier de :

- Conseils et accompagnement de nos services pour la réalisation de l'événement
- Mise en réseau avec les autres participants à l'opération (coordination, bilan commun)
- Une campagne de communication générale de l'opération Mai à Vélo sur le territoire (affichage, flyers, site internet CDA & Mai à Vélo, réseaux sociaux Facebook et Instagram, banderoles)
- Un soutien pour la communication de votre événement (conseils de diffusion, affiches à personnaliser)
- Financement de prestations d'animation (dans la limite des fonds disponibles)
- Prêt d'outils de sensibilisation à la mobilité douce

## Vos engagements

Afin de participer à la bonne réussite de Mai à Vélo, vous vous engagez à :

- Communiquer à l'Agglomération toute modification de votre programme dans les délais impartis.
- Relayer la communication globale de l'opération Mai à Vélo via vos canaux de diffusion.
- Envoyer **avant le 31 mai** un bilan de votre événement avec le nombre de participants et le retour qualitatif
- Si possible : participer à la soirée de bilan participatif qui sera organisée courant juin.

## Vous êtes l'interlocuteur contact

Nom		Mail	
Prénom		Tel	
Structure représentée Votre fonction			

## Votre projet d'événement

Cette fiche servira de base d'échanges pour vous accompagner dans la réalisation de votre événement.

*Ces informations constituent une première version de présentation de votre événement.*

*Elles pourront être mises à jour ultérieurement pour compléter les éléments précis à communiquer.*

<b>Nom de l'événement</b>	
<b>Lieu(x)</b>	
<b>Organisé par :</b> (personne morale ou physique)	
<b>Date(s) envisagée (s)</b>	
<b>Horaires envisagés</b>	
<b>Programme et détails</b>	
<b>Type de public visé</b>	
<b>Nombre de participants envisagé</b> (fourchette estimative)	
<b>Modalités d'inscriptions</b> (lien d'inscription ou réservation par mail : préciser le mail)	
<b>Si balade, précisez le niveau de difficulté, le parcours et le nombre de km.</b>	

## Votre communication

<b>Communication envisagée</b> Comment allez-vous faire connaître votre événement ? Quels supports de communication prévoyez-vous ?	
---	--

### En option : financement de prestations d'animations

Plusieurs acteurs du vélo proposent des prestations pour vos publics. La liste (non exhaustive) est disponible sur le site de l'Agglomération : [maiavelo.agglo-larochelle.fr](http://maiavelo.agglo-larochelle.fr)

L'Agglomération peut financer des **animations d'acteurs vélos** dans la mesure où elles ne sont pas isolées mais **en complément d'un événement existant** (exemples : un gravage de vélo à proposer à la fin de votre balade, un vélo-smoothie pour récompenser vos participants, une animation de débat après une projection vidéo, un atelier de contrôle des vélos avant une balade...). **Ces animations doivent être effectuées par un prestataire extérieur et non par le porteur de projet.**

### Ne sont pas éligibles au financement les prestations suivantes :

- L'achat de matériel
- L'achat de goûters
- La venue de food truck
- Les frais de défraiement, de logement et de nourriture d'intervenants
- La location de vélos
- Toutes prestations dites commerciales (Ex : une flotte de vélos organisées par un loueur de vélos, un guide pour une balade touristique à vélo)

Le montant du financement sera réalisé au regard :

- De la réponse aux objectifs « Mai à vélo » cités en page 1
- Du potentiel de participants estimé
- De la catégorie des prestations : sensibilisation ou passage à l'action
- Des fonds disponibles et du nombre de demandes

Vos demandes de financements devront être envoyées via cette fiche événement **au plus tard le 20 février**. Réponse de notre part sous 3 semaines.

**Je souhaite bénéficier d'un financement :**       OUI       NON

**Si oui, en quoi votre événement contribue-t-il à répondre aux objectifs de Mai à Vélo cités plus haut ?**  
(ces critères serviront d'évaluation des projets en cas de trop nombreuses demandes)

**Si oui, précisez la nature de la prestation à financer, le nom du prestataire, et le montant estimé**

En cas de réponse favorable de financement,

**Je m'engage à :**

- envoyer un devis finalisé au plus tard **le 15 avril 2024**
- ne pas engager de dépense par moi-même. C'est l'Agglomération qui enverra un bon de commande au prestataire pour un paiement en direct
- envoyer un bilan de l'événement et du nombre de participant au plus tard **le 31 mai 2024**.

Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'Agglomération se garde le droit de vous refuser de futurs financements.

**Contacts :** Communauté d'Agglomération de La Rochelle –

Service Mobilité Transports

Leslie FORMET

05 46 30 37 17

[maiavelo@agglo-larochelle.fr](mailto:maiavelo@agglo-larochelle.fr)

Page web : [maiavelo.agglo-larochelle.fr](http://maiavelo.agglo-larochelle.fr)



